





FSG Aigle-Alliance
cp 472
1860 Aigle

BULLETIN D'INSCRIPTION

GROUPEMENT(S)		
<input type="text"/>		
Nom	Prénom	Date de naissance
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Représentant légal (Parent)		
Mme/Mlle/Mr	Nom	Prénom
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse	N° Tél.	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
NPA	Ville	N° Natel
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
E-MAIL	N° Fax	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	

REMARQUES

L'inscription à un groupement doit être remise au moniteur en principe à la deuxième leçon et tient lieu de contrat d'engagement auprès de la société et de la Fédération suisse de Gymnastique (FSG).

Tout participant aux entraînements doit être couvert par une assurance accidents privée, la Caisse de Secours des Gymnastes ne prenant en charge que les frais non couverts par l'assurance personnelle des membres de la FSG.

Les moniteurs ne peuvent être tenus pour responsables des événements en dehors de la salle de gymnastique et des heures de la leçon.

Les cotisations sont facturées sur 10 mois (Juillet et août ne comptant pas) dès la date d'inscription et jusqu'à la fin de l'année civile.

Les cotisations sont dues jusqu'à la date de l'annonce officielle de la démission.

Les démissions doivent être adressées par écrit à l'adresse mentionnée en en-tête ou à Christine MEYLAN, ch. du Levant 17, 1860 Aigle / E-mail : ch.meylan@hispeed.ch.

Inscription

Date : _____ Signature : _____

Démission

Date : _____ Signature : _____